



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Concours d'entree

Question écrite n° 48799

#### Texte de la question

M. Arthur Paecht attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude des étudiants en classes préparatoires scientifiques. Il semblerait que la reorganisation des concours des écoles d'ingénieurs ait eu pour conséquence un relèvement très substantiel des droits d'inscription. Il lui cite l'exemple d'un étudiant de l'option physique et technologie, qui se verrait désormais demander 12 000 francs de droits contre 3 500 francs en 1996. Cette situation, si elle était avérée, serait gravement préjudiciable aux intéressés, dont la situation de fragilité économique est bien connue. Il lui demande en conséquence de bien vouloir l'éclairer sur les données du problème et, le cas échéant, de préciser les dispositifs mis en œuvre pour aider les étudiants ne disposant que de ressources modestes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Paecht Arthur](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48799

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1021